

LES PRINCIPALES ÉTAPES d'une demande de subvention Booster Transformation Rev3

SÉLECTION DU DISPOSITIF EN LIGNE

- Vérifier les critères d'éligibilité du Booster:
- ✓ pour votre entreprise
 - ✓ pour votre demande d'accompagnement

Plus d'infos: <https://aides.hautsdefrance.fr/sub/tiers/aides/details?sigle=BTR3>

1



DEMANDE D'AIDE EN LIGNE

Pièces à fournir:

- Informations administratives & financières (CA, ETP, RIB)
- Attestation de minimis
- Devis de la prestation (si disponible)
- Simulation de situation de trésorerie (si demande d'avance - plafonnée à 30%)

2



INSTRUCTION PAR LA RÉGION

Des demandes de compléments d'informations peuvent vous être adressées dans votre espace de Plateforme des Aides et Subventions (PAS).

3



NOTIFICATION DE LA DÉCISION

Notification dans votre espace de Plateforme des Aides et Subventions (PAS).
En cas d'avis favorable, réception d'un courrier de notification et d'arrêté et ouverture de l'accès à la demande de paiement en ligne sur PAS.

4



MISSION D'ACCOMPAGNEMENT

La mission d'accompagnement doit commencer **après** réception de l'arrêté.
L'accompagnement comprend: *un diagnostic et une mesure de l'impact a posteriori (Impact score +référentiel entreprises Rev3), un plan d'actions, des préconisations, des outils et ressources.*

5



DEMANDE DE PAIEMENT EN LIGNE

Pièces à fournir:

- Facture acquittée
- Questionnaire de satisfaction

6



VERSEMENT DU BOOSTER

6 mois après l'accompagnement, une mesure de l'impact a posteriori vous sera demandée (référentiel entreprises Rev3)

7



CONTACT

Pour tout renseignement: BTR3@hautsdefrance.fr